

INFORMATION REGLEMENTEE

15 mars 2017

**Econocom Group SE – Société Européenne**  
**Siège social : 5, Place du Champ de Mars, 1050 Bruxelles**  
**Numéro d'entreprise : 0422.646.816 (Bruxelles)**

## **Remboursement anticipé des obligations « ORNANE » Econocom Group**

**Bruxelles, le 15 mars 2017** – Les conditions du *Issuer Call* ayant été remplies le 13 mars, Econocom Group SE (« Econocom » ou la « Société ») a décidé de procéder au remboursement anticipé de la totalité des obligations à coupon 1,5%, échéance 15 janvier 2019, à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes Econocom émises le 15 janvier 2014 (les « ORNANE ») et restant en circulation à ce jour (ISIN BE6261856213), conformément aux termes et conditions des ORNANE. Le remboursement anticipé sera réalisé le 19 mai 2017 à l'*Accreted Principal Amount* des ORNANE (soit 10,968€) plus intérêts courus.

Chaque porteur d'ORNANE conserve la faculté d'exercer son droit de conversion, conformément aux termes et conditions des ORNANE et ce jusqu'au 4 avril 2017 à 17h00. En cas d'exercice, la Société a l'intention de remettre une action nouvelle et/ou existante Econocom (au gré de la Société) multipliée par le nombre d'ORNANE pour lesquelles le Droit de Conversion a été exercé.

A ce jour, le nombre d'Ornanes en circulation se monte à 7.671.594. Par ailleurs, Econocom détient 4.123.550 actions propres.

Un avis Freiverkehr concernant la radiation des ORNANE paraîtra le 21 mars 2017.

Le groupe Econocom remercie les investisseurs lui ayant fait confiance en participant au financement de son développement.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à l'avis de remboursement ci-après, disponible sur le site internet de la Société ([www.econocom.com](http://www.econocom.com)).

### **À propos d'Econocom**

Econocom conçoit, finance et accompagne la transformation digitale des entreprises. Avec 10 000 collaborateurs présents dans 19 pays, et un chiffre d'affaires supérieur à 2,5 milliards d'euros, Econocom dispose de l'ensemble des capacités nécessaires à la réussite des grands projets digitaux : conseil, approvisionnement et gestion administrative des actifs numériques, services aux infrastructures, applicatifs et solutions métiers, financement des projets.

Econocom a adopté le statut de Société Européenne en décembre 2015. Cotée sur Euronext à Bruxelles depuis 1986, l'action Econocom Group fait partie des indices Bel Mid, Tech40 et Family Business.

**Pour plus d'informations :** [www.econocom.com](http://www.econocom.com)

**Suivez-nous sur Twitter :** [http://twitter.com/econocom\\_fr](http://twitter.com/econocom_fr)

**Contact relations investisseurs et relations actionnaires :** [galliane.touze@econocom.com](mailto:galliane.touze@econocom.com)

**Contact Relations Presse :** [Sarah.Jardin@havas.com](mailto:Sarah.Jardin@havas.com)

**ECONOCOM GROUP SE**

Société européenne à Conseil d'administration au capital de [21.870.213,83] euros

Siège social : Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles

Registre des personnes morales de Bruxelles n° 0422.646.816

Bruxelles, le 15 mars 2017

**Avis de remboursement anticipé des Obligations à option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes (ORNANE) émises le 15 janvier 2014.**

**(Code ISIN BE6261856213).**

Les porteurs des obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes émises par Econocom le 15 janvier 2014 (les « ORNANE ») sont informés de ce que, conformément à l'article 2.9.(a).(iii).(A) (« Remboursement anticipé au gré de la Société ») des termes et conditions des ORNANE (les « T&C »), Econocom a décidé de procéder au remboursement anticipé, le 19 mai 2017, de la totalité des ORNANE restant en circulation. Les ORNANE seront remboursées à l'*Accreted Principal Amount* des ORNANE (soit au prix de 10,968 euros par ORNANE) plus intérêts courus.

Ce remboursement anticipé est possible dans la mesure où la moyenne arithmétique, calculée sur une période de 20 Jours de Bourse consécutifs parmi les 40 qui précèdent la parution du présent avis, des produits :

(i) des cours moyens pondérés par les volumes de l'action Econocom constatés sur Euronext Bruxelles ;  
et

(ii) du Ratio de Conversion (tel que défini à l'article 3.3 (« Période de Conversion et Ratio de Conversion / Echange ») des T&C) en vigueur à chaque date,

excède 130 % de l'*Accreted Principal Amount* des ORNANE, soit 14,258 euros.

Le calcul est ainsi le suivant : la moyenne arithmétique des cours moyens pondérés par les volumes de l'action Econocom constatés sur Euronext Bruxelles du 14 février 2017 au 13 mars 2017 est égale à 14,263 euros.

Conformément à l'article 3 (« Droit de Conversion / Echange ») des T&C, chaque porteur d'ORNANE pourra exercer son Droit de Conversion jusqu'au vingt-neuvième Jour de Bourse (exclu) précédant la date de remboursement anticipé (soit jusqu'au 4 avril 2017 inclus au plus tard à 17h00, heure de Bruxelles).

En cas d'exercice et conformément à l'article 3.1 (« Nature du Droit de Conversion / Echange ») des T&C, la Société a l'intention de remettre une action nouvelle et/ou existante Econocom (au gré de la Société) multipliée par le nombre d'ORNANE pour lesquelles le Droit de Conversion a été exercé.

Les modalités d'exercice du Droit de Conversion figurent à l'article 3.4 (« Modalités d'exercice du Droit de Conversion / Echange ») des T&C.

Pour exercer leur Droit de Conversion, les porteurs d'ORNANE devront en faire la demande d'ici au 4 avril 2017 à 17h00, heure de Bruxelles, auprès de l'Agent - BNP Paribas Securities Services, par le biais de l'intermédiaire financier chez qui leurs titres sont inscrits en compte. L'Agent devra avoir reçu de l'intermédiaire financier au plus tard le 4 avril 2017 à 17h00 (i) la demande d'exercice et (ii) les ORNANE.

Un avis Freiverkehr concernant la radiation des ORNANE paraîtra le 21 mars 2017.